

Statement

Minister for
External Relations
and International
Development



Déclaration

Ministre des
Relations extérieures
et du développement
international

89/68

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET

DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL,

L'HONORABLE MONIQUE LANDRY,

À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DES

NATIONS UNIES SUR L'APARTHEID

NEW YORK

Le 12 décembre 1989

Monsieur le président, tous les membres de cette assemblée sont, j'en suis sûre, animés du même désir d'assister au démantèlement de cet odieux régime qu'est l'apartheid. Ainsi, chaque fois qu'un nouveau gouvernement accède au pouvoir en Afrique du Sud, la communauté internationale espère que le nouveau dirigeant, la nouvelle administration, montrera par ses actes que l'apartheid touche à sa fin.

Si l'on en croit le président de Klerk, son administration entend procéder à des réformes fondamentales qui feront table rase de l'apartheid. Non seulement faut-il supprimer cet enchevêtrement étouffant de lois et de règlements qui viennent étayer l'apartheid, mais encore le gouvernement doit préparer les négociations avec les dirigeants noirs en vue d'instaurer une démocratie non raciale. Dans cette optique, le gouvernement doit lever l'état d'urgence, libérer les prisonniers politiques et légaliser les partis interdits. Voilà les objectifs à atteindre. Nous attendons toujours du gouvernement de Klerk qu'il nous donne une preuve concrète de sa détermination à s'atteler à la tâche.

L'apartheid a apporté souffrances, désespoir et indigence à des millions de personnes. Des milliers d'autres en sont morts et il a imposé un fardeau financier incalculable à l'Afrique du Sud et à ses voisins. Tant les victimes que les oppresseurs ont été marqués par ce régime inique. L'apartheid a entaché de manière indélébile l'honneur de l'Afrique du Sud.

Une fois que l'apartheid aura été balayé - et il le sera -, bon nombre de Blancs plaideront l'ignorance. Grâce à une censure stricte et à une propagande intensive, destinée à nourrir les craintes à l'endroit de la majorité noire, leur gouvernement les a emmitouflés dans un cocon protecteur d'ignorance des réalités de l'apartheid. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que ces personnes jugent les sanctions cruelles et souvent irrationnelles.

Les sanctions sont efficaces. Nous sommes les premiers à reconnaître qu'elles sont loin d'être parfaites: elles font mal aux Sud-Africains de race noire comme de race blanche. Mais la communauté internationale n'a opté pour cette solution qu'après avoir épuisé tous les autres recours. Pendant quarante ans, le monde a cherché, par des efforts diplomatiques, à faire disparaître l'apartheid. Ces tentatives sont restées sans suite. L'apartheid est encore très présent et ses piliers - le Population Registration Act, le Group Areas Act, le Land Act, la ségrégation dans les domaines de l'éducation et des soins de santé, le système des bantoustans et, surtout, le déni du droit de vote à la majorité noire - sont encore bien ancrés dans les lois.

Voilà pourquoi les sanctions, doivent être maintenues. On ne pourra commencer à discuter de l'élimination des sanctions qu'au moment où le gouvernement nous aura fourni la preuve de sa volonté de modifier son comportement en profondeur. D'ici là, ce serait faire un affront à ceux et celles qui ont lutté et luttent aujourd'hui contre l'apartheid en Afrique du Sud que de relâcher de quelque façon que ce soit nos pressions sur le gouvernement.

Monsieur le président, bon nombre de pays, dont le Canada, sont prêts à aider l'Afrique du Sud à devenir un État démocratique non racial. Cette évolution, inévitable, supposera le maximum de bonne volonté en Afrique du Sud même et toute l'assistance possible de la part de la communauté internationale.

Le Canada croit que l'aide accordée aujourd'hui aux victimes de l'apartheid contribuera à faire régner demain la démocratie et la justice en Afrique du Sud. Par notre soutien à l'éducation et d'autres types de formation, non seulement nous participons au processus actuel de changement mais nous contribuons au développement des compétences dont la société sud-africaine aura besoin une fois qu'elle se sera affranchie de l'apartheid. Nous cherchons à renforcer les piliers de toute société libre - des institutions démocratiques comme la liberté de la presse et un système judiciaire équitable et accessible. Dans cet esprit, nous appuyons des groupes divers qui luttent contre la censure et nous prenons fait et cause pour le respect des droits de la personne.

Monsieur le président, grâce à notre programme de dialogue, nous encourageons les Sud-Africains de toutes races à parler ouvertement et de façon constructive des espoirs et des aspirations qu'ils nourrissent à l'égard d'une Afrique du Sud qui serait fondée sur l'égalité, la justice et la tolérance. Ce dialogue favorise l'instauration de la confiance nécessaire à l'amorce de négociations significatives qui déboucheront sur l'avènement d'une nouvelle Afrique du Sud.

Tous ceux qui prendraient part à des négociations significatives en vue de l'établissement d'une Afrique du Sud démocratique et non- raciale ont exprimé une préférence pour un règlement pacifique et négocié. La communauté internationale souscrit vigoureusement à cette préférence. Ce qu'elle partage aussi est la conviction que des négociations sérieuses ne pourront avoir lieu tant que certaines des personnes concernées seront emprisonnées, bannies ou empêchées par d'autres moyens de consulter leurs commettants.

C'est pourquoi le groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, dans son "concept de négociation possible", a demandé au gouvernement sud-africain de retirer ses troupes des "townships", d'accorder la liberté de réunion et de parole, de suspendre les emprisonnements sans procès, de libérer Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, de lever l'interdiction qui frappe l'ANC et le PAC et de leur permettre de se livrer à des activités politiques normales. Il a demandé à l'ANC, et aux autres, d'entamer des négociations et de suspendre la violence. Ce concept demeure aussi valide aujourd'hui qu'au moment où il a été mis de l'avant. Il fut d'ailleurs reflété dans les propositions subséquentes qui visaient à instaurer l'atmosphère nécessaire à la tenue de négociations.

Dans ce contexte, le Canada et l'ensemble du Commonwealth ont récemment pris note avec satisfaction de la préférence marquée pour la voie d'un règlement pacifique et négocié, sous-tendant la déclaration de Harare de 1989 du Comité spécial de l'OAU sur l'Afrique australe. Le Commonwealth a, en outre, réaffirmé sa conviction que le système constitutionnel doit être défini par l'ensemble des citoyens de l'Afrique du Sud et que son propre rôle se limite essentiellement à faciliter l'ouverture de négociations. Nous avons toutefois bon espoir que le peuple d'Afrique du Sud, dans la définition de son nouveau régime constitutionnel, s'inspirera de la charte des Nations Unies et de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette session extraordinaire sur l'apartheid se tient à un moment qui, nous l'espérons, s'avérera être un point tournant de l'histoire de l'Afrique du Sud. Il est primordial que nous, les membres des Nations Unies, profitant de cette occasion historique qui nous est offerte, parlions d'une seule voix et soulignons le besoin urgent d'éliminer les obstacles aux négociations - car celles-ci visent à l'établissement d'un gouvernement représentatif non racial. Il appartiendra aux parties concernées de définir le processus exact des négociations. Il n'y a pas lieu de compliquer nos débats ici avec cet élément. Mais le gouvernement sud-africain doit savoir que le monde est uni dans son exigence que les négociations s'engagent, avec des représentants authentiques de l'ensemble du peuple et qu'elles ne soient pas limitées par des restrictions, des bannissements ou des emprisonnements. Quand cela se produira, la communauté internationale sera là pour fournir toute l'assistance nécessaire à la transition pacifique vers une démocratie véritablement non raciale.

Les choses doivent être parfaitement claires: le Canada est un adversaire implacable de l'apartheid. Mais il se révélera aussi un partenaire solide et un grand ami de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale.

Plusieurs signes, provenant d'Afrique du Sud, nous donnent des raisons d'espérer. Ces gestes sont porteurs d'un espoir qui nous fait vibrer: l'espoir que le nouveau gouvernement de Klerk soit animé d'un réalisme, d'une compassion et d'une bonne volonté qui faisaient cruellement défaut chez ses prédécesseurs. Nous saluons en particulier, l'engagement d'abolir le "Separate Amenities Act", la libération de Walter Sisulu et d'autres prisonniers politiques; les décisions de permettre des marches pacifiques, le rassemblement où ont pris la parole les prisonniers politiques libérés et, tout récemment, la conférence pour un avenir démocratique.

Nous espérons que ce ne sont pas là de simples gestes, mais des signes annonciateurs de changement réels. En effet, il faut bien comprendre que l'apartheid doit être aboli et non pas modifié. Des réformes superficielles, visant seulement à apaiser les critiques locaux et étrangers n'auront pour effet que de redoubler la conviction et les efforts de ceux qui combattent l'apartheid. Dans cette optique, nous rendons hommage aux activités du mouvement démocratique de masse; des manifestations de masse pacifiques et organisées, qui ont, de manière très concrète, donné une réalité certaine aux exigences incoercibles des opprimés.

C'est animés d'un sentiment d'espoir que nous sommes réunis ici aujourd'hui. Et c'est imprégnés du même espoir que se sont réunis les dirigeants du Commonwealth, lors de leur dernier Sommet à Kuala Lumpur, en octobre. Ils ont examiné la situation en Afrique du Sud, en vue du fait que des changements importants et attendus depuis longtemps, dans l'optique du gouvernement sud-africain, semblent être sur le point de se produire. Les dirigeants du Commonwealth ont reconnu que les signaux positifs découlaient, pour une large part, d'une combinaison de pressions internes et externes. Ils ont décidé de maintenir et d'encourager d'autres pays à maintenir aussi les pressions actuelles, d'accroître les pressions financières, d'appuyer les efforts continus pour renforcer la mise en oeuvre de l'embargo obligatoire de l'O.N.U. sur les armements, mais aussi de n'imposer aucune nouvelle sanction, afin que le nouveau gouvernement dispose d'un certain temps pour démontrer ses véritables intentions.

Les Sud-Africains, quelle que soit leur race et leur culture, ont au moins une chose en commun: l'amour de leur pays. Leurs vues sur l'avenir de ce pays coïncident aussi: ils appellent de leurs vœux une société prospère et sûre, où leurs aspirations individuelles, et celles de leurs enfants, pourront se réaliser.

Il est donc malheureux que les partisans de l'apartheid soient incapables de réaliser que ce n'est qu'au moment où la vaste majorité de leurs compatriotes, les Noirs, les Indiens et les gens de couleur, participeront pleinement à l'élaboration de cet avenir qu'il y aura un espoir qu'il se concrétise selon les vœux de chacun.

Nous déplorons les souffrances et l'injustice causés par l'apartheid. Nous oeuvrons à l'établissement d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Nous souhaitons ardemment que ce nouveau gouvernement aura la clairvoyance d'agir rapidement pour mettre fin à la violence, à l'injustice et au déshonneur que représente l'apartheid, de sorte que l'Afrique du Sud puisse prendre sa place légitime en tant qu'État vraiment démocratique et membre de la communauté internationale.